

A MELLE HORTENSE VILLENEUVE

SONNET

Le nid est trop étroit, l'écho de la feuillée
Déjà ne suffit plus à vos accents si doux ;
Voici le renouveau : allez, jeune couvée ;
Dans l'espace azuré, Fauvette, envollez-vous....

Volez vers la patrie où naquit votre mère,
Suivez votre chemin, confiante et sans peur....
Que la brise soit douce à votre aile légère ;
Que Dieu vous guide au port, à la gloire, au bonheur !....

Là-bas, vous trouverez, loin de toute souffrance,
Des charmes en fleurs, de gais et verts buissons
Dans les bois parfumés de notre belle France....

Fille du pôle, allez au pays des rayons....
Et toujours du vieux nid gardant la soubouance,
Fauvette, gazouillez vos plus douces chansons !....

LÉON LEDIEU.

St. Henri, 24 mars 1876.

LE BRANDON DE DISCORDE

OU

LE MASSACRE DE LACHINE

CHAPITRE XII

L'HONNEUR EST SAUF.—"GUERRE À OULTRANCE."

Le dernier jour de grâce accordé au lieutenant Belmont, pour attendre son témoin, était arrivé. Le jeune homme, désespéré, était assis dans la chambre où on l'avait confiné et avait abandonné toute espérance de voir arriver le chef huron. Il attendait son sort avec l'apathie du désespoir ; car, après avoir longuement réfléchi à tous ses malheurs, il était devenu indifférent à tout ce que l'avenir pouvait lui réserver. Mais ce qui l'affligait par-dessus tout, c'était le fait que, pendant toute la durée de son emprisonnement, Julie du Châtelet ne lui avait pas fait parvenir un seul mot de consolation ; pour elle, en un mot, le lieutenant Belmont semblait n'avoir jamais existé.

L'horloge venait de sonner midi ; c'était l'heure fixée pour le prononcé du jugement de la cour martiale. Henri de Belmont fut escorté par un piquet de soldats de sa prison à la place en avant du Fort. Toute la garnison avait été formée en carré, faisant face au Fort, et à l'intérieur du carré se tenaient le marquis de Denonville et les officiers composant la cour martiale. L'accusé fut amené en dedans des lignes. Il était pâle et abattu, mais avait conservé l'attitude d'un homme qui se sent innocent. Tous les soldats étaient convaincus de son innocence, et même les juges étaient persuadés que la loi sur laquelle ils avaient dû baser leur décision n'était pas entièrement satisfaisante. Toutefois les impérieuses rigueurs du code militaire ne laissaient pas d'autre alternative ; on avait donné au prisonnier le délai demandé, mais, contrairement à l'attente générale, ce délai n'avait pas tourné à son avantage.

Le marquis de Denonville, d'une voix émue, donna ordre à son secrétaire militaire, le lieutenant Vruse, de lire la sentence de la cour martiale.

Vruse s'avança, sous les regards indignés de toute la garnison, et, se plaçant en face du prisonnier, il lut la sentence suivante :

"Le lieutenant Belmont sera dégradé ; le prévôt-maréchal brisera l'épée du lieutenant sous ses yeux et lui arrachera ses épaulettes ; le lieutenant sera ensuite transporté en France et mis aux galères durant le bon plaisir de sa majesté le roi Louis."

Le jeune homme écouta cette lecture sans perdre contenance, et, se retournant, salua les officiers de la cour martiale, puis les soldats, qui pouvaient à peine contenir leur indignation.

Au moment où le prévôt-maréchal allait s'acquiescer du pénible devoir qui lui était imposé, un grand cri, partant du côté de la porte du Fort, se fit entendre ; le prévôt s'arrêta, le marquis et les officiers jetèrent un regard inquiet dans la direction indiquée.

Au bout de quelques instants, on aperçut une bande de sauvages précédés par un guerrier de haute taille, et l'œil de M. de Callières avait reconnu leur costume.

"Quels sont ces hommes ? demanda le marquis de Denonville.

—Des Hurons," répondit le vétérinaire avec une satisfaction qu'il ne put dissimuler.

Les soldats entendirent ces paroles, et un long cri de joie fit retentir les échos de la forêt.

A un signal du gouverneur, on laissa entrer le chef des Hurons dans le carré, ses guerriers restant en dehors. Le chef s'avança vers le marquis et lui dit :

"Le chef des blancs a envoyé chercher le chef de la nation des Hurons. Le voici. Je suis Kandiarak. Mais que demande le chef blanc de son ami ?"

Le marquis sentit que l'œil rapide du Huron lisait dans sa pensée ; il se rappela dans quelle position Kandiarak s'était trouvé dernièrement à l'égard des Français, et il demeura un moment interdit à ce souvenir. Mais, au bout de quelques instants, il prit la parole :

"Kandiarak connaît-il ce jeune homme ? dit-il en montrant de Belmont.

—Je vais répondre, fit le Huron. "J'ai vu ce jeune guerrier quand les chefs blancs tenaient conseil, il a empêché le Serpent de s'élançer sur moi avec son tomahawk. J'ai vu le jeune guerrier une seconde fois, quand il me poursuivait pour me mener au supplice. Je l'ai vu une troisième fois, quand mes braves l'ont emmené de force dans mon canot. Le premier soir de notre voyage, il s'échappa ; depuis lors, je ne l'ai plus revu. Voilà tout ce que je sais au sujet du jeune guerrier.

Le marquis et les officiers poussèrent un soupir de satisfaction ; les soldats retinrent à peine un cri de joie ; quand à Belmont, il était comme dans un rêve délicieux.

"Le chef des Hurons, reprit le marquis, n'aime pas sans doute qu'on lui rappelle les événements dans lesquels il a eu à souffrir. Mais, en considération de ses malheurs, je le comblerai de présents, et ces pénibles souvenirs seront effacés pour jamais.

—Parlez, dit Kandiarak, j'ai oublié toutes ces choses ; le brave examine le passé sans colère et envisage l'avenir sans crainte.

—Le chef huron parle en guerrier, dit le marquis, et je ne l'offenserai pas en lui demandant qui a mis le feu aux wigwams des Abénaquis ?"

Kandiarak répondit en tenant son regard scrutateur fixé sur le marquis :

"Le chef des blancs me promet-il de ne pas tirer vengeance de celui qui a fait la chose ?"

—Je le promets," dit le marquis.

Le chef huron s'éloigna pour aller consulter un instant ses guerriers. Il revint accompagné d'un autre chef, et le gouverneur et ses officiers remarquèrent qu'au moment où les deux Hurons entraient dans le carré, leurs compagnons se rapprochaient des soldats et manifestaient une certaine inquiétude.

"Ce chef, dit Kandiarak, est mon second. Il dira la vérité. Il s'appelle le "Frère des Hurons."

Le nouveau venu fit au marquis et à ses officiers un profond salut qui leur donna une haute opinion de sa connaissance des manières européennes. Puis il parla ainsi en excellent français :

"Je suis celui qu'on appelait autrefois Jacques Tambour, quartier-maître au service du roi de France ; on m'appelle maintenant le "Frère des Hurons," et je suis le second chef de cette tribu ; c'est moi qui ai mis le feu aux wigwams des Abénaquis pour favoriser l'évasion de Kandiarak. J'ai fait cet acte à la demande d'une personne pour laquelle je donnerais volontiers ma vie. Le premier wigwam auquel j'ai mis le feu était celui du Serpent. Mais le dommage a été bien faible en comparaison de celui que le Serpent et le lieutenant Vruse, du temps de M. de la Barre, l'ancien gouverneur-général, causèrent au roi de France lorsqu'ils vendirent trois mille peaux de castors aux trafiquants anglais, et prétendirent que les canots qui devaient les apporter à ce fort avaient péri dans une tempête."

Le marquis, ses officiers et tous les soldats de la garnison demeurèrent comme frappés d'étonnement. Le lieutenant Vruse tremblait de tous ses membres, il était livide de terreur.

"Jacques Tambour, je vous pardonne, dit le marquis ; je suis content que vous ayez aidé votre ami et allié Kandiarak qui, je le regrette beaucoup, a été la victime d'un cruel accident."

Jacques Tambour fit un autre profond salut et exprima sa gratitude au marquis.

Kandiarak prit ensuite la parole.

"J'ai répondu aux questions du chef des blancs ; j'espère qu'il voudra bien me dire où est le Serpent ?"

—Il a quitté le Fort la semaine dernière pour aller faire la chasse dans la vallée des Outaouais, répondit le marquis.

—Votre Excellence, dit Tambour, me pardonnera de lui demander s'il a forcé la jeune Isanta à le suivre ?"

Le marquis, jetant sur Tambour un regard de compassion, lui répondit à voix basse : "Elle est morte !"

Kandiarak et Tambour se regardèrent et, pénétrés de la même douleur, ils répétèrent ensemble ce seul mot : "Morte !"

Le brave Tambour ne put retenir ses larmes.

"Courage ! camarade," dit le chevalier de Vaudreuil, un de mes lieutenants a été tué dans une bataille avec les Iroquois ; avec le consentement du marquis, je t'offre sa place.

—Je vous donne mon consentement, et j'espère que notre ancien quartier-maître acceptera," dit le marquis.

Tambour s'essuya les yeux avec sa manche, et répondit :

"Mille remerciements, messieurs, mais je ne puis accepter. Si Isanta vivait, ce serait différent ; mais puisqu'elle est morte, je retourne avec les siens."

Kandiarak serra chaleureusement la main de son compagnon.

Le marquis de Denonville appela le lieutenant Belmont auprès de lui et lui dit :

"Je suis extrêmement heureux de vous informer que vous êtes honorablement acquitté et que vous pouvez reprendre immédiatement votre service."

De vives applaudissements accueillirent ces paroles du gouverneur, et de Belmont sortit avec M. de Callières.

Presqu'au même instant, on entendit une détonation à l'intérieur du Fort ; quelques moments après, on découvrit le lieutenant Vruse étendu mort dans sa chambre. Il avait quitté la salle inaperçu et s'était suicidé.

Le même soir, le marquis donna un banquet splendide à Kandiarak et aux autres chefs hurons, et mit tout en usage pour faire oublier à son hôte les jours mauvais.

Le banquet terminé, Kandiarak informa le gouverneur qu'à l'arrivée de son message à Michilimackinac, lui, le chef huron, se préparait à visiter le gouverneur pour lui offrir ses services dans une seconde campagne contre les Iroquois ; et que, se trouvant tout rendu, il était prêt, avec ses cinq cents guerriers, l'élite de sa nation, à se joindre aux troupes françaises pour marcher de suite contre l'ennemi.

Le marquis exprima vivement sa gratitude au chef huron pour cette offre de service. Mais

il exprima ce regret que le temps était mal choisi, parce que des négociations étaient commencées avec les Iroquois en vue de conclure un traité de paix, et que les envoyés de cette nation étaient déjà en route pour le Canada.

Le Rat fut cruellement désappointé à cette nouvelle ; mais toujours maître de lui-même, il ne fit pas un geste, ne dit pas un mot qui pût trahir son désappointement. Dès le matin, le chef partit, chargé des présents du gouverneur, et faisant des serments d'éternelle fidélité ; mais, dans le cœur, il avait voué au marquis une haine implacable.

En s'en allant, le Rat résolut de s'emparer des envoyés iroquois qui venaient pour conclure la paix. Dans ce but, il se mit en embuscade à l'Anse de la Famine, s'empara de tous les envoyés, massacra les uns et fit les autres prisonniers.

Les captifs furent amenés devant lui et il leur demanda, du ton le plus courtois et le plus aimable, où ils allaient et quel était l'objet de leur voyage. Ils lui répondirent qu'ils étaient envoyés par la nation des Iroquois pour conclure la paix avec le marquis de Denonville.

A cette nouvelle, le Rat exprima sa profonde surprise et informa ses captifs que c'était le marquis lui-même qui l'avait envoyé pour les arrêter. Et pour leur faire voir qu'il disait la vérité, le Rat mit ses captifs en liberté, n'en tenant qu'un seul pour remplacer un Huron tué par les Iroquois lors de la rencontre.

Le Rat, content du succès de son artifice, et laissant les envoyés retourner chez eux, se rendit en toute hâte à Michilimackinac. A son arrivée, il présenta l'envoyé iroquois qu'il avait retenu à M. de la Durantaye, l'officier français commandant le poste de Michilimackinac. M. de la Durantaye, qui n'avait pas encore reçu la nouvelle officielle de la trêve conclue avec les Iroquois, condamna l'envoyé à mort, comme espion. La victime en appela au Rat pour confirmer son assertion qu'il était envoyé par les Iroquois pour conclure la paix avec les Français, lorsqu'on l'avait fait prisonnier.

Le Rat, en réponse au malheureux prisonnier, lui demanda s'il rêvait ou s'il s'obstinait à raconter une histoire fautive d'un bout à l'autre.

L'envoyé fut mis à mort, et le Rat alla trouver un vieil Iroquois, depuis longtemps prisonnier chez les Hurons, et, lui donnant la liberté, le chargea d'aller dire aux siens que les Français, tout en manifestant des intentions pacifiques, faisaient prendre et tuer traitreusement tous les Iroquois qui leur tombaient sous la main.

Le vieillard obéit et, quand son canot disparut à l'horizon, le Rat, qui l'avait suivi des yeux depuis qu'il avait pris le large, s'écria d'une voix triomphante :

"Et maintenant, guerre à outrance !"

(A continuer)

CONSEILS D'HYGIÈNE PRATIQUE

Je ne connais rien de plus important que les soins hygiéniques à donner à la bouche. Autant une bouche bien soignée est agréable à voir, autant celle qui ne l'est pas inspire de répulsion. Mais, même ce côté plastique mis de côté, la négligence des soins de la bouche produit l'altération des dents et entraîne nécessairement leur perte, et les dents sont des organes tellement utiles que leur destruction fait le désespoir de ceux qui viennent à les perdre.

Pour conserver les dents, il faut d'abord ne jamais boire alternativement très-chaud et très-froid, à très-peu d'intervalle. Il faut éviter l'usage des acides, tels que ceux du vinaigre, du citron, etc. Ne jamais briser avec les dents, par une vanité ridicule, des corps durs tels que des pièces de monnaie ou des métaux quelconques.

Si l'on boit chaud et froid alternativement, les dents se fendillent ou deviennent malades. Si l'on abuse des acides, l'émail se ramollit et les dents ne tardent pas à s'altérer. Lorsque l'on fait avec les dents certains tours de force, elles s'ébranlent ou se brisent. Et lorsque, tout en évitant ces imprudences, on ne soigne pas sa bouche avec exactitude, il est rare que l'on conserve toutes ses dents.

Quels sont les soins habituels qu'il faut donner à la bouche ?

Après chaque repas, il est important de se gargariser la bouche avec de l'eau, afin qu'il ne séjourne pas d'aliments dans les interstices des dents. Lorsque ces débris d'aliments restent logés très-longtemps entre les dents, pendant toute une nuit, par exemple, ils finissent par altérer la pureté de l'haleine et par leur contact prolongé attaquent l'émail de la dent.

En outre, les dents doivent être chaque matin brossées avec soin, soit avec une brosse imprégnée d'eau pure, soit mouillée d'un liquide favorable à la conservation des dents. La brosse ne doit être ni trop molle ni trop dure, afin que, d'une part, elle puisse enlever le corps limoneux qui couvre la dent au matin, et que, de l'autre, elle ne déchire pas les gencives. Les dents doivent être brossées, les supérieures de haut en bas et les inférieures de bas en haut, c'est le moyen de ne pas les déchausser de leurs gencives et de faire pénétrer la brosse jusque dans les intervalles qui les séparent. On peut cependant terminer cette opération en passant, à plusieurs reprises, la brosse en travers, à la manière vulgaire de la toilette des dents, mais il faut alors éviter avec soin de froisser les gencives. Ces dernières sont pour les dents des organes de protection, elles demandent aussi à être ménagées afin de conserver les dents qu'elles entourent.

Tels sont les soins à donner habituellement à la bouche, et au moyen desquels on arrivera nécessairement à éviter les principales causes de destruction des dents. DOCTEUR D.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Québec, 25.—Un Irlandais du nom de Brennan est mort à l'Hôpital du Sacré-Cœur il y a deux jours, à l'âge de 105 ans, et il a conservé l'exercice de ses facultés jusqu'à la fin.

Québec, 26.—On évalue à \$150,000 les frais de l'élargissement projeté de la rue St. Jean.

Winnipeg, 28.—Cette ville a été toute une semaine sans recevoir de malle canadienne, à cause de l'encombrement des chemins de fer à l'est de St. Paul. La diligence de jeudi a apporté des matières postales de six jours.

L'octroi additionnel de \$25,000 accordé par la Puissance à ceux qui souffrent par suite des ravages des sauterelles, est venu en temps opportun, et est hautement apprécié ici. Cette somme servira à acheter des grains de semence.

Suez, 25.—Le vaisseau anglais "Serapis" est arrivé ici ayant à bord le prince de Galles et sa suite, de retour des Indes.

Versailles, 28.—Dans la séance d'aujourd'hui à la Chambre des députés, une allocation de \$350,000 a été votée unanimement pour venir en aide aux victimes des récentes inondations.

Une dépêche de Paris dit que les digues protégées par Herzébosch, en Hollande, ont été emportées par les flots. Les ponts et chemins de fer ont été détruits, et la ville se trouve complètement isolée. Des centaines de maisons ont disparu, et 6,000 personnes sont sans abri.

New-York, 30.—Le bureau des échevins a autorisé, cette après-midi, l'émission de bons jusqu'à concurrence de \$2,666,666 pour le parachèvement du pont sur la rivière de l'Est à Brooklyn, cette somme étant la quote part restante de New-York pour cet objet.

Chicago, 30.—La tempête de neige d'avant-hier a été la plus forte de la saison. Il a tombé un pied de neige dans la ville, et on rapporte qu'en quelques endroits de l'Illinois et du Wisconsin, il y en a une couche de deux pieds.

New-York, 30.—La dernière bourrasque a causé beaucoup de ravages et de malheurs. Grand nombre de marins ont péri. La plus terrible catastrophe est le naufrage de la goëlette "Weaver", qui a sombré avec tout son équipage sans laisser un seul homme pour raconter le désastre. On a vu le naufrage de la côte. La goëlette a été brisée comme une coquille et tout a été englouti.

Constantinople, 31.—La Porte a décidé de retarder jusqu'au mois de juillet le paiement des coupons semestriels de l'emprunt de six pour cent, échus au mois d'avril. Une déclaration officielle, expliquant les raisons de cette mesure, a été publiée aujourd'hui.

Providence, R.-I., 31.—Ce matin, au moment où la machine à vapeur de la manufacture Fletcher se mettait en mouvement, quatre des bouilloires firent explosion. Deux ouvriers furent tués sur le coup et plusieurs blessés plus ou moins gravement ; les pertes causées à l'usine sont évaluées à \$20,000.

Londres, 31.—Le revenu de l'Angleterre pour l'année fiscale finissant aujourd'hui a été de \$385,658,465. Cette somme excède de \$7,533,465 le chiffre des estimés, et est de \$10,049,100 plus élevée que celle qui a été réalisée l'an dernier.

Les dépenses de l'année jusqu'au 25 mars 1876 ont été de \$365,324,880, tandis que l'estimé des dépenses de l'année fiscale se terminant aujourd'hui était de \$379,485,000.

LA CONFÉRENCE DE M. P. LEMAY.—Un auditoire choisi, relativement peu nombreux, s'était rendu, le 29 mars, à la salle du Cabinet de Lecture pour entendre M. P. Lemay parler des "poètes illettrés de Lotbinière," comté qui a vu naître M. Lemay. Ce travail fort intéressant a été très-goûté du public et nous révèle des poètes populaires dont les essais méritent d'être conservés. Nous mentionnerons, entre autres, les deux chansons de Lazare Tassé, intitulées : "Les oiseaux," et "Ursule notre engagée."

Monsieur Lemay a ensuite lu une pièce nouvelle, de sa composition, intitulée : "1837. Coup d'œil sur le passé." Beaux sentiments, beaux vers et applaudissements chaleureux.

M. l'abbé Chandonnet, qui présidait la séance, l'a terminée en lisant une lettre très-remarquable d'Octave Crémazie, accusant réception des *Vengeances*, autre poème de M. Lemay et donnant une appréciation de cette œuvre.

MORT CRUELLE.—On télégraphie de Louisville le 20 :

"Samedi soir, au moment du passage à La-grange (Kentucky) d'un train de marchandises du chemin de fer Short Line, la rupture d'un essieu a fait dégringoler la locomotive et plusieurs wagons au bas du talus. Le mécanicien, John Finnegan, s'est trouvé pris par la machine de telle manière qu'il a été impossible à ses compagnons de le dégager, et deux jets continus d'eau brûlante, s'échappant d'une chaudière crevée, lui ont jailli sur le visage et sur tout le corps. Il n'existait aucun moyen humain de remédier à cette affreuse position. Après une agonie indescriptible, le malheureux Finnegan a perdu connaissance, et bientôt la mort l'a délivré définitivement de ses souffrances. Il ne restait plus vestige de peau sur le corps, et la langue pendante avait été presque entièrement déracinée par l'eau bouillante entrée dans la bouche."